

**SANTÉ** ■ Le thermalisme médicalisé a de l'avenir explique Gérard Trech

## Soigner l'intérêt des curistes

Le retraité limougeaud Gérard Trech est l'un des vice-présidents de la Fédération française des curistes médicalisés (FFCM).

Gérard Trech a accordé au *Populaire* un court entretien, afin de présenter les différentes actions de cette association ainsi que ses revendications.

■ **Quel est l'objet de la FFCM ?** La FFCM a pour objectif de représenter et défendre les intérêts des curistes en France. Elle s'intéresse donc à tout ce qui a un rapport avec le thermalisme. C'est la raison pour laquelle, notre association peut intervenir auprès des organismes privés ou publics. L'important est de faire connaître le thermalisme social et médicalisé. La FFCM agit sur le terrain pour obtenir l'amélioration de la qualité des soins thermaux et une plus grande diversité de ces derniers, afin de les adapter à chaque patient. Il est important de préciser ici que notre association s'attache à défendre le thermalisme médicalisé et non une certaine forme de tourisme. Les spéciali-



**GÉRARD TRECH.** Un retraité très actif qui souhaite faire mieux connaître le thermalisme médicalisé.

tés médicales concernées sont nombreuses : rhumatologie, phlébologie, dermatologie, neurologie, gynécologie, etc.

■ **Quelles sont les principales revendications de votre association ?** Tout d'abord, et comme nous le rappelons dans notre dernier bulletin, le thermalisme permet aux citoyens les plus modestes, et ceci depuis 1947, de bénéficier de soins réservés jusqu'alors à des personnes plus aisées. Aujourd'hui, en raison de la crise économique, il serait pourtant

chée par certains députés, de limiter le suivi médical des cures thermales en passant de 3 à 2 consultations, ne peut que nous inquiéter, surtout après l'instauration d'une taxe de 3,71 %, non prise en charge, qui pénalise les personnes disposant de faibles revenus.

■ **Le thermalisme médicalisé a-t-il de l'avenir ?** Bien évidemment ! Avec 540.000 curistes en 2013, le thermalisme médicalisé a un bel avenir. Son efficacité thérapeutique n'est plus à prouver, notamment dans le domaine des maladies cardio-vasculaires et de la fibromyalgie, comme nous l'a indiqué le docteur Maurice Picard, cardiologue et médecin thermal à Royat, lors du 5<sup>e</sup> congrès de la FFCM. Il faut également savoir, par exemple, que les eaux minéralisées et polymétalliques possèdent des qualités anti-inflammatoires, anti-exsudatives et cicatrisantes reconnues par les rhumatologues, phlébologues et dermatologues. ■

➔ **Contact.** Gérard Trech, correspondant local de la FFCM, 3, rue Rimbaud, 87000 Limoges. Tél. 05.55.77.52.92.

question de diminuer le taux de remboursement, en le passant de 65 % à 35 % du tarif de convention. Pour nous, c'est inacceptable. À ce sujet, nous venons d'obtenir pour les curistes, en concertation avec le Conseil national des exploitants thermaux, la dispense de l'avance du ticket modérateur (35 %), grâce à des conventions passées entre 60 établissements et 5 mutuelles. Enfin, nous menons actuellement un combat contre la suppression de la visite médicale en milieu de cure. Cette volonté affi-